

COMMISSION DES COMMUNES DE LA SEINE-SAINT-DENIS
C O N S E I L M U N I C I P A L

Deuxième SESSION ORDINAIRE de 1951
Séance du VENDREDI 1er JUIN 1951

La séance est ouverte à 10 H.15' sous la présidence de Monsieur Jules OLIVIER, Sénateur, Maire de la Commune de Saint-Denis.

Monsieur SAUGER Dominique est désigné comme Secrétaire pour la séance.

Il est procédé à l'appel nominal.

Sont présents:

MM. OLIVIER Jules - VALLON HOARAU Maxime - REVEST Ludovic - PARIS Raymond - Mme DUFOURG Paul - Mme CHASSAGNE Raoul - MM. SAUGER Dominique VELOUPOULLE Antoine - de la HOGUE Amédée - Melle LAURET Solange - MM. LAWSON Raymond - FERRERE Michel - LAPIERRE Henri - DUPUY Raphaël - GAUVIN Félix - GIVIN Jules - Mme MINATCHY Jules - M. MITHRA Georges.

Absents: MM. SALEZ Léonce - MAUREAU Charles - COUILLLOUX Romain - PARUTA Pierre - PINGUET Jean - Melle ADELIN Paule - MM. HOARAU Edouard VERGOZ Maurice Emile - COLLET Julien - Mme AMELIN Raoul - M. LAMBERT René - Mme CEROU Raphaël.

Hors du Département: M. RICHARD François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Avant de passer à l'ordre du jour le Maire donne lecture aux Membres du Conseil de la lettre suivante qui lui a été adressée par Monsieur Hippolyte FOUQUE Vice-Recteur lors de son départ pour France.

ACADEMIE d'AIX

Saint-Denis (REUNION) le 23 Mars 1951

VICE RECTORAT

Le Vice-Recteur

de la
REUNION

à Monsieur le MAIRE - SAINTE-DENIS

N° 400 IP

Monsieur le Maire,

Avant de quitter la Réunion pour un congé, dont la fin coïncidera avec ma mise à la retraite, je tiens à vous adresser et à vous prier de présenter à votre Conseil Municipal mes vifs et très sincères remerciements pour l'aide et l'appui que j'ai toujours trouvés auprès de vous dans l'exercice de mes fonctions administratives. Toutes les fois qu'il s'est agi de bien de nos écoles et du développement de l'enseignement, j'ai rencontré auprès de la Municipalité dionysienne une compréhension et une confiance auxquelles j'ai été très sensible et, dans la mesure des moyens dont vous disposiez, un secours efficace dont je vous demeure très reconnaissant. Un de mes premiers soins, à Paris, sera d'insister pour que l'Etat prenne à son compte, au plus tôt, les nombreux postes dont vous avez bien voulu assumer la charge, pour le meilleur fonctionnement de nos écoles.

Je me permets d'ajouter que la qualité de nos relations personnelles demeurera parmi les plus agréables souvenirs que je garderai de ma carrière.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués./.

Signé: H. FOUQUE.